



OL GROUPE



AUTORISATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL EN FAVEUR D'EAGLE FOOTBALL HOLDINGS LLC

Lyon, le 29 juillet 2022

L'Assemblée Générale d'Olympique Lyonnais Groupe qui s'est tenue ce jour a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre une augmentation de capital d'un montant total de 85 999 998 €, à un prix de souscription de 3 € par action nouvelle, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur d'Eagle Football Holdings LLC (ou de toute affiliée).

La souscription à cette augmentation de capital est conditionnée à la réalisation effective de l'acquisition, par Eagle Football Holdings LLC (directement ou par l'intermédiaire d'une société affiliée), (i) de la totalité des actions et de 50% des OSRANES détenues par Holnest, et (ii) de la totalité des actions et des OSRANES détenues par Pathé (Pathé SAS, SOJER et OJE) et IDG Capital¹, qui devrait intervenir d'ici le 30 septembre 2022.

Il est rappelé que postérieurement à la réalisation de cette opération, Eagle Football Holdings LLC (ou l'un de ses affiliés) déposera, pour le compte du concert constitué avec Holnest, une offre publique d'achat simplifiée sur le solde des titres OL Groupe, au prix de 3 € par action et 265,57 € par OSRANE, conformément à la réglementation applicable.

OL Groupe

Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN : FRO010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 40501030 Services de loisirs

¹ Cf. communiqués de presse d'Olympique Lyonnais Groupe en date du 20 juin 2022 et 8 juillet 2022.